

La Suisse se dote (enfin) d'une nouvelle Loi fédérale sur la protection des données - Tableau comparatif mis à disposition

Livio di Tria, le 30 septembre 2020

Tableau comparatif de la révision de la Loi fédérale sur la protection des données.

Comme annoncé dans le cadre de cette série d'articles dédiée, d'une part, à la chronologie de la révision de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et, d'autre part, à ses futures conséquences pratiques, nous avons développé un tableau comparatif. Celui-ci est disponible à cette adresse.

Cet outil a pour but d'aider les praticiens de la protection des données dans le cadre de la mise en conformité à venir entre la nouvelle LPD et la LPD actuelle. Pour les plus curieux, le projet du Conseil fédéral a été intégré au sein de ce tableau comparatif. Nous avons souligné en rouge les modifications essentielles entre la nouvelle LPD et le projet du Conseil fédéral.

Nous développons un second tableau s'intéressant à une comparaison entre la nouvelle LPD et le Règlement général sur la protection des données de l'Union européen (RGPD). Nous mettrons prochainement à disposition un tableau expliquant l'évolution des débats parlementaires, ce dernier étant plus destiné aux personnes effectuant des recherches scientifiques dans le domaine de la protection des données et voulant comprendre la volonté du législateur.

Toutes remarques et critiques s'agissant du tableau sont les bienvenues à l'adresse : livio.ditria@swissprivacy.law.

Proposition de citation : Livio DI TRIA, La Suisse se dote (enfin) d'une nouvelle Loi fédérale sur la protection des données – Tableau comparatif mis à disposition, 30 septembre 2020 *in* www.swissprivacy.law/13

